

RELANG

Mise en relation des examens de langue avec les niveaux européens communs de compétence en langue

L'élaboration du test ou de l'examen

Promotion de l'assurance qualité dans le domaine éducatif et aide à la mobilité
Formation et conseil auprès des Etats de l'UE et des membres du CELV

Le processus d'élaboration

- L'élaboration du test a pour but de produire des spécifications
- Ces spécifications serviront à concevoir des examens
- Cette élaboration s'inscrit dans un processus qui comprend quatre étapes

Un diagramme plus détaillé est disponible en Annexe II.

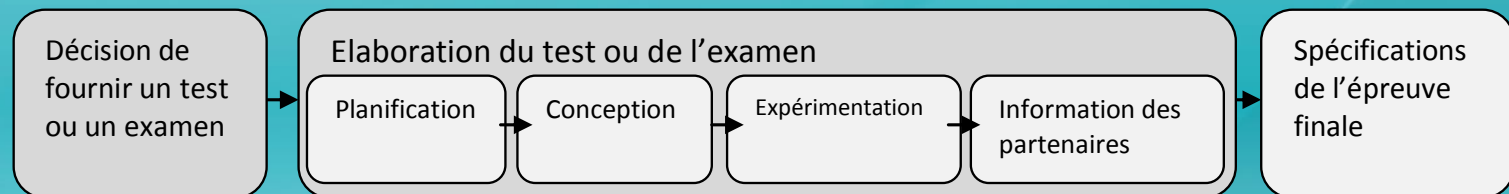


Figure 6 *Processus d'élaboration de l'examen*

La Planification

Les concepteurs de tests ou d'examens doivent impérativement (se)poser les questions suivantes:

- Quelles sont les caractéristiques des candidats qui vont passer le test ou l'examen ?
- Quel est l'objectif du test ou de l'examen?
- Quel est le contexte éducatif dans lequel s'inscrit le test ou l'examen?
- Quelle est la norme requise par l'objectif proposé?
- Comment les résultats du test ou de l'examen seront-ils utilisés ?

La conception

Le CECRL est une source précieuse d'informations pour définir les caractéristiques du test:

- l'objet de l'évaluation : les capacités langagières, les compétences et stratégies;
- les genres et les types de textes utilisés comme supports ;
- des propositions de thèmes ;
- des types de situations de la vie quotidienne familières aux candidats ;
- le niveau de performance correspondant à ces situations;
- des critères pour évaluer des tâches d'écriture créative et des tests de production orale.

Exigences et considérations d'ordre pratique

Il faut mettre en rapport la structure proposée avec les contraintes d'ordre pratique. Pour ce faire, un cadre est proposé (voir Bachman et Palmer) traduisant le concept d'utilité. Les qualités propres à ce concept sont:

- La validité
- La fidélité
- L'authenticité
- L'interactivité
- L'impact
- L'application

Les spécifications du test ou de l'examen

Le résultat de l'étape d'élaboration constitue un ensemble complet de spécifications. Selon les cas:

- elles sont l'outil même qui atteste de la qualité du test ou de l'examen et montre aux autres que les interprétations des résultats sont valides;
- elles sont une garantie que le format du test ou de l'examen tient rigoureusement compte du programme et du contexte d'évaluation.

L'expérimentation

L'objectif de cette étape est de «tester sur le terrain» les premières versions des spécifications afin de faire les changements nécessaires en tenant compte des résultats de l'expérience et des propositions des parties concernées.

- faire un test pilote (demander à quelques candidats de passer le test ou l'examen) et analyser les réponses données;
- consulter des collègues ;
- consulter d'autres parties prenantes.

L'information des partenaires

- Les spécifications peuvent être à usage multiple. Cela implique l'élaboration de différentes versions en fonction des acteurs concernés.
- Outre ces spécifications, les parties concernées voudront voir des exemples d'épreuves
- Quel que soit le matériel, il doit parvenir aux intéressés en temps utile, bien avant les dates de passation.